Environnement Canada
Environment Canada

LE PROGRAMME INTERNATIONAL DE C&P

VISION

CADRE DE GESTION

DIRECTIONS STRATÉGIQUES

Canada

Le 1er novembre 1989

Table des Matières

Vision et directions stratégiques..... 1
Énoncé de la vision de C&P..... 2
Préambule..... 2
Considérations..... 2
Vision..... 2
Directions stratégiques de C&P..... 4
Stratégies..... 4
Directions..... 4
Objectif..... 4

Cadre de gestion et régime d'imputabilité de C&P..... 5
Cadre de gestion du programme international de C&P..... 7
Régime d'imputabilité du programme international de C&P..... 7

Questions que doivent viser les activités internationales de C&P et liens de l'agenda international..... 9
Les interdépendances de l'agenda international..... 10
Le modèle d'identification des résultats, les POLT et les plans de travail..... 10
L'agenda international de C&P et les activités du ministère..... 10
L'agenda international de C&P : un ensemble de plans d'affaire..... 10

Plan d'entreprise..... 13

Environnement Canada Environment Canada

LE PROGRAMME INTERNATIONAL DE C&P

VISION

ET

DIRECTIONS STRATÉGIQUES

Canada

CONSERVATION & PROTECTION

ÉNONCÉ DE LA VISION DE C&P

Préambule

La mondialisation et l'internationalisation des questions environnementales caractériseront la prochaine décennie.

Considérations

Les pays adopteront une ligne d'action destinée à protéger leur environnement des menaces qui pèsent sur lui et à parvenir à un développement durable.

Les questions environnementales mondiales occuperont de plus en plus le premier plan, imprégnant l'activité diplomatique et recoupant les autres questions.

Les questions, les événements et les tendances exigeront des pays:

- qu'ils augmentent leur collaboration au plan international pour régler les questions environnementales;
- qu'ils réorientent leurs actions à l'égard de l'environnement vers la «gestion partagée» du patrimoine commun et la réalisation d'un développement durable;
- qu'ils augmentent leur appui aux initiatives, accords et programmes multilatéraux parrainés par les organismes tels le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

Bien que privilégié, le Canada demeure soumis aux perturbations économiques et à la détérioration de l'environnement du monde. Les relations bilatérales continueront à être dominées par ses rapports avec les États-Unis.

Comme dans le cas des questions de l'économie et de la souveraineté, le Canada devra adopter une diplomatie proactive pour protéger adéquatement le domaine de l'environnement. Ses activités internationales et diplomatiques devront se concentrer plus fortement:

- à protéger le pays des dangers environnementaux;
- à encourager l'établissement d'ententes et d'accords obligatoires internationaux qui sont les plus susceptibles de minimiser les dangers environnementaux provenant de l'étranger;
- à contribuer aux efforts internationaux pour résoudre les questions internationales et pour gérer le patrimoine commun et les ressources naturelles par l'application de méthodes propres à assurer un développement durable.

Vision

Le Canada devra manifester le leadership nécessaire pour devenir un des principaux partenaires dans la résolution des questions environnementales internationales qui sont devenues des questions mondiales.

De concert avec le ministère des Affaires extérieures, Environnement Canada sera **l'architecte principal de la diplomatie canadienne sur le plan de l'environnement**, en ayant comme objectifs d'assurer l'application d'un développement durable et d'appuyer la vision du Canada d'être un des principaux partenaires dans la gestion des questions du monde et des questions environnementales.

D'être sur appel à la «table diplomatique», Environnement Canada devra **devenir le porte-parole principal** du Canada au sujet des questions environnementales internationales et sera **un partenaire clé à la «table diplomatique étendue»** et, au Cabinet, à travers le Comité sur l'environnement.

VISION DU CANADA

DEVENIR UN DES PRINCIPAUX PARTENAIRES DANS LA GESTION DES QUESTIONS MONDIALES

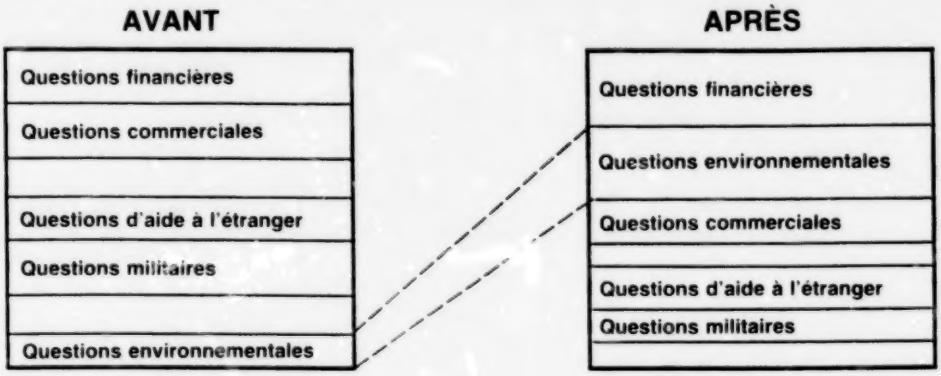

VISION DE C&P

ENVIRONNEMENT CANADA DEVIENT L'ARCHITECTE DE LA DIPLOMATIE ENVIRONNEMENTALE CANADIENNE

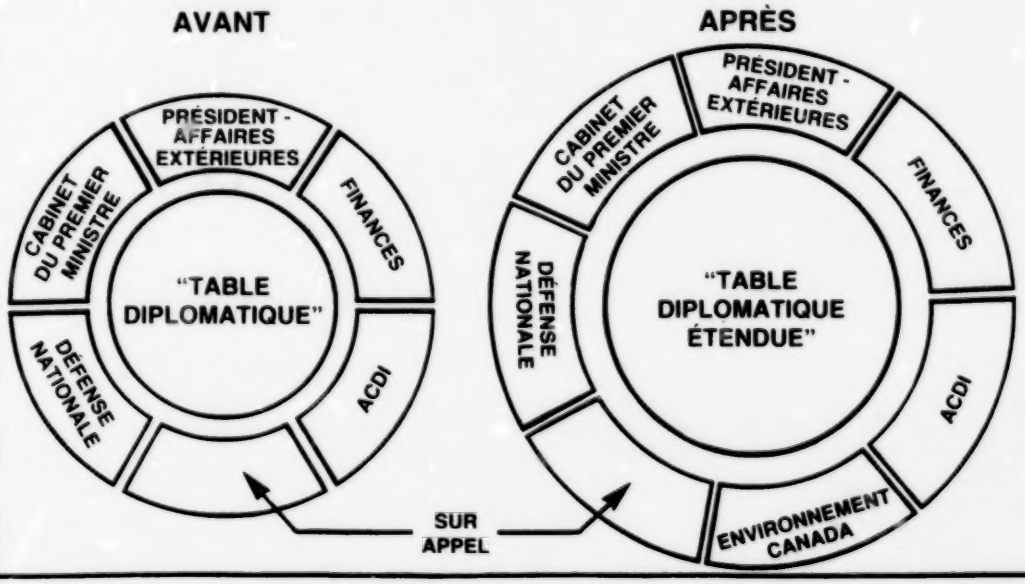

DIRECTIONS STRATÉGIQUES DE C&P

Stratégies

Le point de mire environnemental

Promouvoir le développement durable et appuyer la mise en oeuvre du Rapport Brundtland.

Viser à améliorer le cadre international de protection.

Mettre la dernière main à l'application de politiques intérieures exemplaires en matière d'environnement, notamment la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE), le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine et la législation relative aux eaux, et promouvoir les principales autres politiques, tel que celles relatives au SOE et NOx (critical load), dans les autres pays.

Approche au pays et démarche du Ministère

Maintenir l'orientation du cadre de la politique fédérale sur la qualité de l'environnement (CPFQ) d'établir des **partenariats efficaces** pour réaliser les initiatives et les activités de C&P au sein du Ministère, avec d'autres ministères fédéraux et avec les provinces, les organismes non gouvernementaux et l'industrie.

Recherche et sciences

Améliorer le partage des résultats de recherche et faire en sorte que les efforts dans ce domaine tiennent compte des objectifs du programme international.

Communications et sensibilisation

Élaborer des initiatives de communication et de sensibilisation en vue de promouvoir la position et les réalisations du Canada à propos de toutes les grandes questions.

Constitution de réseaux

Renforcer l'aptitude de C&P à établir des liens avec les institutions internationales, les organismes non gouvernementaux internationaux et les organisations scientifiques.

Directions

Pour la période de planification, les activités internationales de C&P seront articulées dans un **programme international du Service** qui englobera un ensemble de plans élaborés pour un éventail de questions précises. Le programme de C&P:

- sera concentré sur les secteurs et les champs d'expertise pour lesquels C&P a reçu des mandats précis ou jouit d'avantages sur le plan scientifique;
- favorisera les orientations établies dans le CPFQ en 1986, dans le cadre de la politique visant l'environnement marin et dans la LCPE, et il se fondera sur les actions lancées en vue de promouvoir le développement durable;
- maintiendra une collaboration canado-américaine efficace et, au besoin, visera à établir les ententes bilatérales pertinentes;
- encouragera l'établissement de traités et d'accords internationaux;
- fera progresser l'imputabilité environnementale comme condition préalable à la mise en oeuvre efficace d'un développement durable.

Objectif

L'objectif des activités et du programme internationaux de C&P sera le suivant:

«UN ENVIRONNEMENT SÛR POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE»

Environnement Canada Environment Canada

LE PROGRAMME INTERNATIONAL DE C&P

CADRE DE GESTION
ET
RÉGIME D' IMPUTABILITÉ

Canada

CONSERVATION & PROTECTION

LE CADRE DE GESTION DU PROGRAMME INTERNATIONAL DE C&P

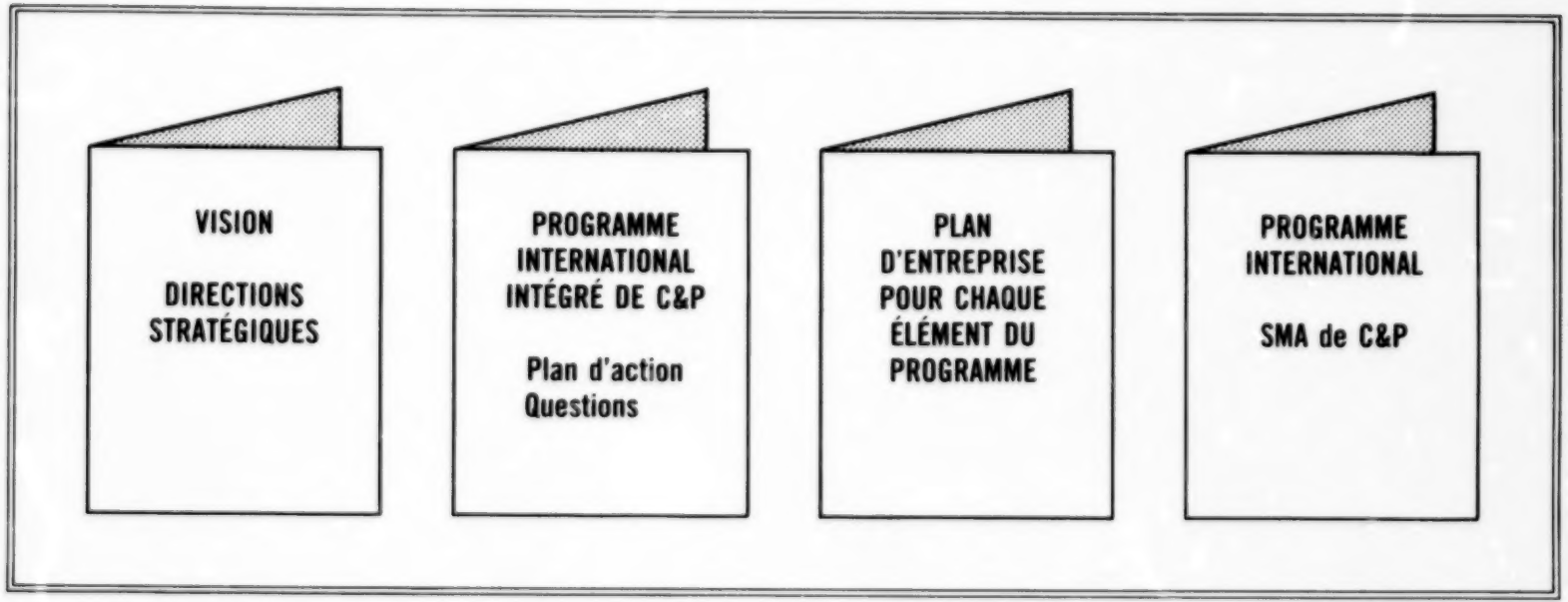

CADRE DE GESTION DU PROGRAMME INTERNATIONAL DE C&P

Le cadre de gestion défini pour l'élaboration et la réalisation du programme international de C&P se répartit en quatre grands blocs. Le tableau ci-contre illustre ces quatre blocs et les présente sous forme graphique.

RÉGIME D'IMPUTABILITÉ DU PROGRAMME INTERNATIONAL DE C&P

Les principaux éléments du régime d'imputabilité sont identifiés ci-dessous. Ils couvrent l'ensemble du programme international. Les points d'appui des activités de C&P seront les «plans d'entreprise» et «les gestionnaires responsables» pour chacun des éléments du programme.

Les tâches

1. Imputabilité des éléments du programme
2. Coordination et synthèse du programme
3. Acheminement de l'information et liaison
4. Surveillance et synthèse des résultats
5. Établissement des besoins financiers précis
6. Évaluation des besoins de ressources humaines
7. Établissement de plans de communications pour chaque question
8. Établissement de notes d'information relatives à chaque grande activité

Les moyens

1. Plan d'entreprise
2. Programme international du sous-ministre adjoint (SMA)
3. Gestionnaires des questions du programme
4. Orientation globale, coordination stratégique et liaison au sein de C&P
5. Établissement de notes d'information en vue d'entreprendre les activités
6. Application des politiques relatives aux ressources humaines et aux communications
7. Application du système de planification opérationnelle et de rapports de C&P
   - Planification des besoins (p. ex., besoins financiers, de gestion des ressources humaines, de communications)
   - Surveillance et synthèse des résultats (p. ex., rapports ordinaires et spéciaux)

PLAN D'ENTREPRISE

UN PLAN D'ENTREPRISE SERA ÉTABLI POUR CHAQUE ÉLÉMENT DU PROGRAMME.

CE PLAN PRENDRA LA FORME D'UN FEUILLET DE TROIS PAGES, DIVISÉ EN CINQ PARTIES.

PARTIE A: JUSTIFICATION

- ÉNONCÉ DE LA QUESTION
- OBJECTIFS DE C&P
- STRATÉGIE ET ORIENTATION DE C&P
- CONTRIBUTION AU PROGRAMME

PARTIE B: LIENS

- ACTIVITÉS INTÉRIEURES
- ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX
- TRIBUNES INTERNATIONALES
- PLAN DE COMMUNICATIONS

PARTIE C: BESOINS

- BESOINS DE RESSOURCES HUMAINES
- BESOINS FINANCIERS

PARTIE D: OCCASIONS À EXPLOITER

- MINISTRE
- MINISTÈRE

PARTIE E: RÉSULTATS ET JALONS

LES MEMBRES DU COMITÉ DE GESTION

LA RESPONSABILITÉ DES ÉLÉMENTS DU PROGRAMME SERA ASSIGNÉE AUX MEMBRES DU COMITÉ DE GESTION. LA GESTION D'UN ÉLÉMENT POURRA COMPRENDRE LES RESPONSABILITÉS SUIVANTES:

- DIRIGER L'ÉTABLISSEMENT DES PLANS D'ENTREPRISE
- AU BESOIN, SERVIR DE PORTE-PAROLE ET REPRÉSENTER C&P ET LE MINISTÈRE
- ASSURER LA COORDINATION ET LA GESTION FONDÉE SUR LE PARTENARIAT
- DIRIGER L'ÉTABLISSEMENT DES DOCUMENTS D'INFORMATION ET DES RAPPORTS ORDINAIRES ET SPÉCIAUX
- CONSEILLER LE COMITÉ DE GESTION DE C&P, LE SMA ET AUTRES FONCTIONNAIRES FÉDÉRAUX ET DU MINISTÈRE

COORDINATION ET LIAISON

LA DIRECTION DES POLITIQUES FOURNIRA L'ORIENTATION ET L'APPUI LOGISTIQUE EN VEILLANT AUX TÂCHES SUIVANTES:

- SYNTHÈSE DU PROGRAMME
- LIAISON AU SEIN DE C&P ET À L'EXTÉRIEUR DU SERVICE
- ACHEMINEMENT DE L'INFORMATION
- CONSEIL EN MATIÈRE D'ORIENTATION ET DE STRATÉGIE

Environnement Canada Environment Canada

LE PROGRAMME INTERNATIONAL DE C&P

QUESTIONS QUE DOIVENT VISER LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES DE C&P

ET

LIENS DE L'AGENDA INTERNATIONAL

Canada

CONSERVATION & PROTECTION

LES INTERDÉPENDANCES DE L'AGENDA INTERNATIONAL

L'agenda international de C&P peut être relié aux activités de C&P dans le cadre du modèle d'identification des résultats et des plans opérationnels à long terme (POLT). L'agenda international de C&P peut aussi être relié aux activités du ministère. Du point de vue des activités internationales, tribunes et questions, l'agenda international peut être perçu comme un ensemble de plans d'affaire.

Le modèle d'identification des résultats, les POLT et les plans de travail

Le programme international est un des entrants dans le processus de planification. Le programme international tient compte du modèle d'identification des résultats lors de l'élaboration des POLT tel que demandé par la note de service sur les priorités du SMA de C&P. Cette note exige que les activités internationales soient considérées.

Les POLT et les plans de travail, qui doivent être conséquents avec les programmes, la structure des activités et le modèle, identifieront les activités internationales.

Une révision annuelle et une mise à jour des activités internationales seront entreprises dans le cadre des POLT. Les résultats seront présentés aux rapports de rendements de mi-année et de fin d'année.

L'agenda international de C&P et les activités du ministère

Le programme de C&P sera compatible avec les activités d'EC. Il supportera l'effort d'Environnement Canada en rapport avec une vaste gamme de questions internationales et la participation du ministère dans plusieurs tribunes afin de:

- tendre à réaliser la Vision;
- d'atteindre l'objectif de devenir le principal architecte de la diplomatie environnementale du Canada;
- d'être le principal aviseur d'Affaires extérieures Canada pour les questions environnementales internationales;
- de mettre en oeuvre les directions stratégiques.

L'agenda international de C&P: un ensemble de plans d'affaire

Afin d'agencer l'agenda international de C&P au niveau du Service, il faut établir la priorité des questions clés qui devront être visées et décider dans quelles tribunes il faudra participer. Les questions et les tribunes vont déterminer les types d'activités.

Un plan d'affaire sera préparé pour chaque question et un précis pour chaque tribune. Un plan d'action sera établi pour le SMA. Une révision annuelle des plans d'affaire et des précis assure qu'ils sont à jour.

L'ensemble des plans d'affaire, du plan d'action du SMA et des précis constituera le programme international de C&P.

Le diagramme sur la double page décrit la démarche et les attentes.

DIRECTIONS STRATÉGIQUES DE C&P

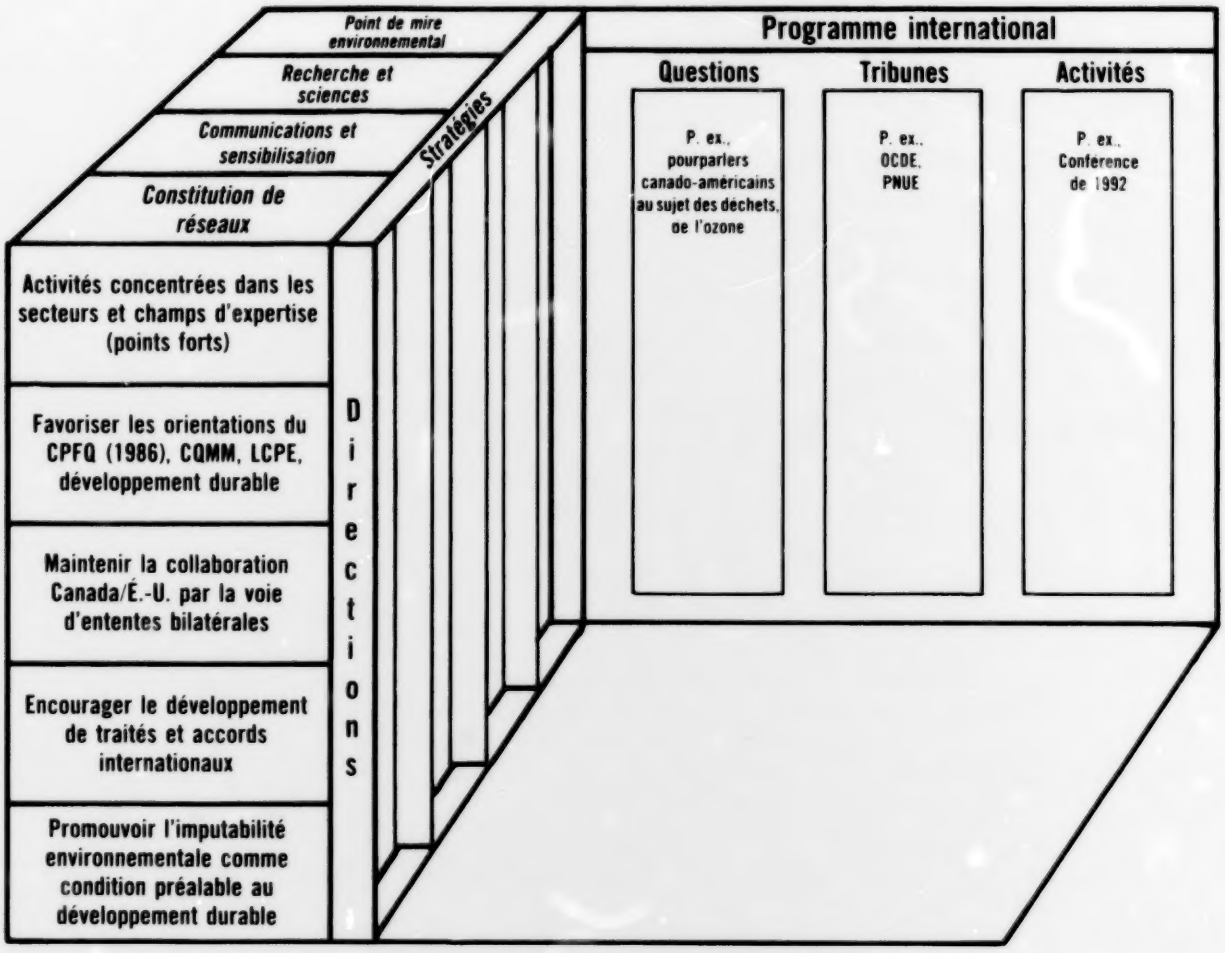

Le tableau ci-dessous présente un ensemble choisi de questions que doit viser le programme international de C&P et propose une position stratégique.

L'ensemble choisi des questions réflète les principaux axes d'activités. Celles-ci ont été sélectionnées en raison des besoins de direction qu'elles nécessiteront au cours de la période ou parce qu'elles deviendront des questions d'ordre international ou évolueront rapidement.

QUESTIONS QUE DOIVENT VISER LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES DE C&P

ÉLÉMENT/QUESTION DU PROGRAMME	POSITION STRATÉGIQUE
IMPUTABILITÉ ENVIRONNEMENTALE	
État de l'environnement	Améliorer et promouvoir la démarche canadienne
Évaluation environnementale	Établir les réseaux et leadership
LIENS DE L'ENVIRONNEMENT	
Développement durable	Démonstration/leadership
Environnement/énergie	Analyse des politiques/établir les réseaux
PATRIMOINE COMMUN	
Climat	Promotion de la position canadienne
Ressources marines	Promouvoir le CQERM/développer la politique
LUTTE CONTRE LA POLLUTION	
Gestion des déchets	Négociation d'une entente internationale
Accidents/substances chimiques	Établissement du cadre international
Gestion des substances chimiques	Promouvoir l'approche du cycle de vie
Gestion des polluants de l'air	Promouvoir l'établissement de protocoles
GESTION DES RESSOURCES	
Faune	Leadership/gestion continentale
Eau/système hydrographique	Prix/eaux souterraines/science
Écosystème du Nord polaire	Leadership/conférence circumpolaire
SOMMET	
Francophonie	Soutien au PM/établir les réseaux
Commonwealth	Soutien au PM/établir les réseaux
Région du Pacifique	Établir les réseaux
RELATIONS BILATÉRALES	
Relations Canada-États-Unis	Élargir la base de la collaboration
TRIBUNES CLÉS	
OCDE	Augmenter l'influence canadienne
PNUE	Promouvoir le développement durable
CEE	Participer et assurer la crédibilité

Environnement Canada Environment Canada

LE PROGRAMME INTERNATIONAL DE C&P

PLAN D'ENTREPRISE

Canada

CONSERVATION & PROTECTION

.....

.....

PARTIE A

J U S T I F I C A T I O N

ÉNONCÉ DE LA QUESTION

OBJECTIFS DE C&P

STRATÉGIE ET ORIENTATION

CONTRIBUTION AU PROGRAMME

PARTIE B

L I E N S

ACTIVITÉS INTÉRIEURES

ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

TRIBUNES INTERNATIONALES

PLAN DE COMMUNICATIONS

PARTIE C

B E S O I N S

FINANCIERS

RESSOURCES HUMAINES

PARTIE D

O C C A S I O N S À E X P L O I T E R

MINISTRE

MINISTÈRE

PARTIE E

R É S U L T A T S E T J A L O N S

RÉSULTATS

JALONS DE C&P

PARTIE F

GESTIONNAIRE IMPUTABLE ET LIAISON

GESTIONNAIRE _____

LIAISON _____